

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
21410068700109

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune COMMUNE DE COURMEMIN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ROMORANTIN-LANTHENAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 45.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaissement	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts gérés par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces établissements sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces établissements sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 000 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 000 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

– sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B.3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n° de).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 616,85	2 000,00
+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
=		=	
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 616,85
=		=	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 616,85	2 616,85
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
=		=	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 616,85	2 616,85

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédit d'exploitation voté.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédit d'investissement voté.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 000,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	635,20	0,00	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	216,85	216,85	216,85
Total des dépenses de gestion des services		2 545,20	0,00	2 616,85	2 616,85	2 616,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^e (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 545,20	0,00	2 616,85	2 616,85	2 616,85
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 545,20	0,00	2 616,85	2 616,85	2 616,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 616,85

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 616,85

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 616,85

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.
--	------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions au rebours préalable, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de biens et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 + RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 047 = RV 043 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41, et M. 43.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RV 021 + RI 043 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES						II A3
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : effectif* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : effectif* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE COURMEMIN - SPANC - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
				+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)		0,00	
				=		
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (B)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 + DI 040 + RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une notation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle gère et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une donation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe N-A7).

(7) Le compte 105 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 049 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 900,00		1 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500,00		500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achat et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	216,85		216,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortis., dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 616,85	0,00	2 616,85

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 616,85
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de recouvrer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas au M. 48.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
50	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000,00		2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., déprécial* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 000,00	0,00	2 000,00

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 616,85

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 2 616,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Déprécial* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'entre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régime applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Sauf le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 000,00	1 900,00	1 900,00
811	Sous-traitance générale	2 000,00	1 900,00	1 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	515,20	500,00	500,00
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	535,20	500,00	500,00
014	Atténuation de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	216,85	216,85
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	100,00	100,00
6542	Créances éteintes	0,00	111,85	111,85
6585	Autres ch. diverses de cession courante	10,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 545,20	2 616,85	2 616,85
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^e (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 545,20	2 616,85	2 616,85
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 545,20	2 616,85	2 616,85
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				2 616,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modèle de vote I

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte T39 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.

(11) Cf. détails du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6616 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Altérations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200,00	2 000,00	2 000,00
7062	Rédevances assainissement non collectif	2 200,00	2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 200,00	2 000,00	2 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 200,00	2 000,00	2 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 200,00	2 000,00	2 000,00
+ RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				616,85
+ TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				2 616,85

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 4B.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et N. 43.

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
			+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00		
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00		
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00		

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors reprise à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, CV IN4 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des prévisions budgétaires.

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, CV IN4 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III
				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
185	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° l'BA régie	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Optrat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00	
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00	
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 649 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des prévisions budgétaires.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 641 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III B3
---	-----------

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE					IV
					A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature d'ouït chaque ligne, indiquer le numero du contrat	Date de la délivrance de l'autorisation à verser la ligne au trésorier (2)	Montant maximum autorisé au 31/12/24	Montant des remboursements (4-3)		Solde en caisse au 31/12/24
			Versement (3)	Remboursement du temps	
51021 Avances de trésorerie de la collectivité de nettoyement					
51022 Avances d'entreprises					
51001 Lignes de trésorerie					
51002 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
510400lets de trésorerie					
5106 Autres crédits de trésorerie					
510 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Consultez le n° NCR : 01180000001124 en 10/02/1999

(2) Indiquer la date de la délivrance de l'autorisation à verser la ligne de trésorerie ou la date de la réception de l'autorisation de dépôt de la ligne de dépôts soit la date d'un montant maximum autorisé par l'organisme débiteur (cf note 1, 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts computables au compte 6015, sauf pour les intérêts assortis d'une option de temps sur ligne de dépôts ne générant pas de remboursement des intérêts assortis computables au compte 6011 et sauf pour les intérêts des instruments pour lesquels les intérêts assortis computables ne sont pas 6015.

COMMUNE DE COURMEVIN - SPANC - BP - 2024

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature Pour chaque type d'obligation (Total)	Désignation ou nom du titre	Date de remboursement	Date d'émission ou date de recouvrement	Nombre (I)	Date de l'échéance ou échéance provisoire (II)	Taux initial (III)	Structure et dates à l'origine du contrat					Possibilité de remboursement anticipé en cours (IV)
							Nombre de taux (VI)	Taux annualisé (VII)	Date de remboursement (VIII)	Poids dans les nominations (IX)	Profits ou intérêts (X)	
162 Emprunts obligataires (Total)				648								
164 Emprunts au profit d'entreprises et associées (Total)				648								
1641 Emprunts au profit d'une entreprise filiale sur ligne de financement total				648								
1642 Dépôts et caisse de remboursement caisse (Total)				3,00								
1643 Emprunts au profit d'une entreprise filiale sur ligne de financement total				3,00								
16441 Emprunts au profit d'une entreprise filiale sur ligne de financement total				0,00								
165 Dépôts et caisse de remboursement caisse (Total)				648								
167 Emprunts et dettes assorties de remboursement particulières (Total)				0,00								
168 Emprunts et dettes assorties (Total)				0,00								

COMMUNE DE COURMEVIN - SPANC - BP - 2924

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le montant de capital)	Organisme prêteur ou établissement	Date de signature	Date du remboursement initial (1)	Date du premier remboursement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux (4)	Exercice et exercice à l'origine du contrat			Périodicité de remboursement anticipé (5)	Capitale dans le prêt (6)
								Taux initial	Niveau du taux (7)	Taux actuel		
1000 Autres a moyen terme (1000)					8,00							
1000 Bons à moyen terme régularisés (1000)					8,00							
1000 Autres (1000)					8,00							
Total prêts II					8,00							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs remboursements, indiquer la date de la première échéance.

(2) Si nul : moins importante à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : T : fixe ; P : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas calculé dans la simple addition d'un taux fond de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'intérat (par : Nombre 2-mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, Q : trimestrielle, S : semestrielle, T : triannuelle, R : autre.

(7) Indiquer si pour un emprunt constant, il faut renseigner un taux, P pour prélèvement progressif, F pour fixe, A pour accord à prélèvement.

III Catalogue d'emprunt à l'origine. Exemple d'A-1 : je renseigne au deuxième exercice à l'origine de la conclusion (CCB011107TC du 21 juil. 2010) les produits financiers offerts aux différentes personnes.

COMMUNE DE COURMEINEN - SPANC - BP - 2624

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										IV A1.2
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numero de cotisation	Court terme à (0 à 12)	Moyen court/medio	Capital non versé au 31/12/2014 disponible (1)	Capital versé dans au 31/12/2014	Durée restante en années	Taux d'intérêt		Amortissement			TME de l'exercice	
						Type de taux (2)	Index (3)	Mise en troupeau (4)	Capital (5)	Charges d'exploitation (6)	Intérêts perçus par les débiteurs (7)	
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts exigés d'établissement de crédit (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en solde (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1642 Emprunts en bourse (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts assurés d'une action ou bâti tique de trésorerie comptabilisés (8)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et caisses sous reçus (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
166 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE COURTEMIN - SPANC - BP - 2024

Période Pour chaque ligne, indiquer le nombre de trimestres	Echéancier T GVA (10)	Montant du capital investi	Catégorie d'investissement après évaluation (11)	Capital investi au 31/12/2024	Dette recouvrable fin d'année	Rapport des dettes et fonds propres		Analyse de l'exploitation			
						Taux d'intérêt (12)	Montant (13)	Résultat de l'exercice et variation de la dette finale (14)	Capital	Charges d'exploitation (15)	Intérêts perçus fin 2024 (16)
1380 Dette à moyen terme négociée (1380)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1381 Au-delà de 5 ans (1381)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(8) S'agissant des entreprises assujetties à une ligne d'assurance, il faut faire ressortir le remboursement du capital des dettes privées pour l'exercice correspondant au résultat consolidé.

(10) Si l'entreprise fait l'objet d'une ou plusieurs opérations de restructuration.

(11) Catégorie d'entreprise. Consigne N° 12 de l'classification des entreprises devant le conseil des ministres (COPIN) du 25 juillet 2010 sur les résultats d'exploitation effectués sous forme de tableau (Annexe 1).

(12) Type de taux d'intérêt associé à l'opération de financement : P : fixe ; R : variable simple ; C : remboursement intégral d'un taux variable qui n'inclut pas un élément de risque et d'une marge d'assurance en plus de la participation.

(13) Montant de l'indebteissement au cours de l'exercice (appels d'opérations de financement).

(14) Taux annuel des intérêts des emprunts consolidés. Pour les entreprises à base de taux, diviser le revenu à la date d'émission par le capital consolidé.

(15) Il s'agit des intérêts versés aux titulaires sur leur solde en complément à l'indebteissement à risques fixes à l'exception des intérêts perçus dans les filiales de change étrangères et consolidées à l'activité 001.

(16) Indicateur de la rentabilité d'exploitation. Résultat net des charges d'exploitation, less taxes et cotisations sur 70 %.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts versés par échéances de moins d'un an (Pour chaque type, indiquer le montant du contrat) (11)	Organisme prêteur ou établissement	Mensual (2)	Capital restant dû au 31/12/19 (3)	Type d'échéance (4)	Durée de maturité (5)	Date des versées d'origine(s)	Taux initial(s) (6)	Taux restant(s) (7)	Coût de financement (8)	Taux moyen spécifi- curement échéancier (9)	Niveau du taux à la date de versée(s) (10)	Montant à payer au cours de l'exercice (12)	Montant à percevoir au cours de l'exercice (13)	% par rapport au montant (14)
Emprunt de taux, taux variable simple plafonné à 100% sur échéance échéance (15)														
TOTAL (4)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Banque simple (16)														
TOTAL (6)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Groupe d'échange (6)														
TOTAL (6)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplication (16) / 3 sur multiplication (16) / 3 simple (17)														
TOTAL (17)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplication (16) / 3 sur multiplication (16) / 3 simple (18)														
TOTAL (18)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplication (16) / 3 sur multiplication (16) / 3 simple (19)														
TOTAL (19)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplication (16) / 3 sur multiplication (16) / 3 simple (20)														
TOTAL (20)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTAL GÉNÉRAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Indiquer les emprunts selon le type et la structure de taux (fixe à 12 mois) et/ou variable (taux variable et/ou fixe à court terme et/ou à long terme) et la durée de l'emprunt (en mois), et autres opérations de couverture d'échéance.

(2) Montant : montant emprunté à l'origine. Ne pas décompter les pertes d'un échéancier, mais par adjonction à son échéancier suivant. Indiquer la part du capital restant dû courant et de la part non courante.

(3) En cas de couverture parfaite d'un emprunt, indiquer le taux de l'échéancier initial du capital restant dû courant et de la part non courante.

(4) Indiquer la classification de l'emprunt avant/après échéance (date d'échéance du 25 juin 2019 sur les procédures financières (cf. 1 à 16), 1 : taux fixe avec 12 mois d'inflation anticipée sur date-mars ou Avant cette date-mars) et 2 : taux fixe avec 12 mois d'inflation après la date-mars ou Avant cette date-mars).

(5) Taux moyen échéancier de couverture : indiquer le montant moyen sur le formulaire correspondant et ses taux échéanciers (les montants de prêt sur toute la durée du contrat).

(6) Taux moyen échéancier de couverture : indiquer le montant, l'intervalle et les taux échéanciers et les taux échéanciers du montant du prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de financement : indiquer le montant de l'intérêt sur investissement débitif des emprunts (cf. 1 à 16) soit le taux moyen d'intérêt.

(8) Montant : indiquez au formular

(9) Indiquer le niveau du taux apporté par nature de couverture échéancier. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau du taux si ce n'est pas déjà indiqué.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat dans le complémentaire à l'article 1811 et des intérêts dûment versés à l'échéance ou à la date d'échéance à l'article 1810.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et non perçus au titre

COMMUNE DE COURMEVIN - SPANC - BP - 2024

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4
A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indice Références	I) Indice avec euro	II) Indice inflation française équivalente pour ne faire qu'une seule mesure	III) Ecart d'indice zone euro	IV) Indice à taux fixe et taux d'inflation dont l'indice est un indice hors zone euro	V) Ecart d'indice hors zone euro
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Réserves de tous les centres bancaires du développement, Réserves de tous les réservistes autres que variables sur taux fixe (sauf solde), Taux variable simple présent dans les recapitulatifs annuels	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	-0,00	0,00	-0,00	0,00
(B) Réserves simples, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Effet d'échange (excluant)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 2 : mobilisation par produit	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 9	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Chaque année, affiche le stock de billets au 1er 01/01 dans cette même déclaration fiscale.

COMMUNE DE COURMENIN - SPANC - BP - 2024

IV – ANNEXES										IV				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE										A1.5				
A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)														
Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le chiffre de cotisation)	Échéance ou point d'émission du capital investi	Capital investi défini à l'origine	Date de fin du contrat	Organisme co-cotisant(s)	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (échange ou non)	Nombre de lancements de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Probabilité du néglement des marchés (3)	Montant des remises, réductions, abattements	Primes échelées	Primes versées pour l'achat d'opérations	Primes versées pour la vente d'opérations
Taux fixe (1a)		0,00					1,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (1b)		0,00					1,00				0,00	0,00	0,00	
Taux moyen (1c) (4)		0,00					1,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					1,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un taux n'est pas une plafond, distinguer une ligne par option et couvert.

(2) Indiquer si un taux variable ou fixe plus élevé que le taux d'émission fait l'objet d'un abattement et/ou d'une prime au-delà de l'échéance.

(3) Indiquer si il s'agit d'un taux d'avenir, d'un taux moyen, d'un taux nominal, etc.

(4) Indiquer les proportions en néglement des variables A, à moitié; B, à moitié; C, à 100%; D, à 100%; E, à 100%.

COMMUNE DE COURMENIN - SPANC - BP - 2026

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							A1.5
A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)							
Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le taux de taux)	Prévision de l'opérateur couvert	Taux 2026	Taux 2027 (2)	Charges et produits variabiles : tauxs fictifs du couver.	Produits en TIR	Avant opérations en 2026 (TIR)	Capitalisation R
taux fixe (3)		taux %)	taux de taux %)	taux de taux %)	taux (%)	taux (%)	taux (%)
taux fixe (3)					0,00	0,00	
taux variable annuelle (4)					0,00	0,00	
taux variable moyen (5)					0,00	0,00	
Total					0,00	0,00	

(1) Indiquer l'index utilisé ou la formule de base.

(2) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau et la date de mise au budget.

(3) A compléter si l'opérateur n'a pas encore été pris en compte.

(4) Capitalisation d'après l'exemple A-1 (c) la consommation des enfants au sein de la commune (CODEFINISSETTE) de 05 juil 19 IC sur les produits financiers affectés aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	IV A4.1
--	--------------------------

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS*Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)*

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compiler uniquement si il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux deux suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
16441 Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10... Versement de dotations, fonds divers et réserves			
139 Subv. invest. transférées cpté résultat		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de dépenses.

(2) Crédit de l'exercice voté lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat ^e des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédit de l'exercice voté lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par (1) Le CHANTIER GILLES, MAIRE,
 A Courmemin le 04/04/2024
 (1) Le CHANTIER GILLES, MAIRE.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Courmemin, le 04/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



AUGE Christian	
BERTHEAU Pascal	
BOUBET Fabien	
CHANTIER Gilles	
CLÉMENT Cynthia	
DUVAL Edwige	
GAUTHIER Sophie	
JAMONEAU Daniel	
LECOMTE Rémy	
MAZAU Olivier	
MERCIER Bernard	
MORDELET Jocelyne	
PESSON Daniel	
THIRION Isabelle	
VANNIER Christian	

Certifié exécutoire par (1) Le CHANTIER GILLES, MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 7 AVR. 2024 de la publication le

17 AVR. 2024

A Courmemin, le 17 AVR. 2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement ; maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

Le Maire,
 Gilles CHANTIER



Acte à classer

2024-23-BP2024

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-17T09-10-58.00 (MI252418432)

Identifiant unique de l'acte : 041-214100687-20240404-2024-23-BP2024-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Budget annexe SPANC - Budget primitif 2024

Date de décision : 04/04/2024



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur : 041-214100687-20240404-2024-23-DE

Acte : [DOCBDG-21410068700109-041049-BP-2024-04042024000000.XML](#) Multicanal : Non[Classer](#)[Annuler](#)

Préparé

Date 17/04/24 à 09:10

Par LEFEVRE Annabelle

Transmis

Date 17/04/24 à 09:10

Par LEFEVRE Annabelle

Accusé de réception

Date 17/04/24 à 09:18

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 15

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Christian AUGE, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 10

OBJET : BUDGET ANNEXE SPANC – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

RAPPORT POUR INFORMATION :

Monsieur le Maire rappelle que le compte administratif 2023 du budget annexe SPANC laisse apparaître en :

Section de fonctionnement

- Résultat excédentaire : 616,85 €

Section d'investissement

- Néant

Monsieur le Maire propose une affectation du résultat sur le budget primitif de 2024 du SPANC comme suit :

- Au report en fonctionnement, au compte Recettes 002 = 616,85 €

Monsieur le Maire soumet au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

Accusé de réception en préfecture
041214109687-20240424-2024-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfectorale : 17/04/2024

DECIDE D'AFFECTER le résultat du budget SPANC de l'exercice 2023 comme suit :

- Fonctionnement Recette compte 002 = 616,85 €
- Investissement Néant

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.



Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat à
publier ou notifié le

Informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
641-214100697-20240404-2024-22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

ARRONDISSEMENT DE
ROMORANTIN-LANTHENAY

CANTON DE
CHAMBORD

Nombre de conseillers
Municipaux en exercice : 15

VILLE DE COURMEMIN

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois d'avril à 19 heures, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHANTIER, Maire.

PRÉSENTS : Mr Pascal BERTHEAU, Mr Fabien BOUBET, Mr Gilles CHANTIER, Mme Edwige DUVAL, Mme Sophie GAUTHIER, Mr Daniel JAMONEAU, Mr Olivier MAZAU, Mme Jocelyne MORDELET, Mme Isabelle THIRION, Mr Christian VANNIER.

ABSENTS AYANT DONNE MANDAT :

ABSENTS SANS DONNER DE MANDAT : Mr Christian AUGÉ, Mme Cynthia CLÉMENT, Mr Rémy LECOMTE, Mr Bernard MERCIER, Mr Daniel PESSON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Pascal BERTHEAU

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

OBJET : BUDGET ANNEXE COMMERCE SPANC – BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORT POUR INFORMATION :

Conformément à l'instruction comptable M49, Monsieur le Maire propose de bien vouloir équilibrer le budget primitif du budget annexe du SPANC pour l'année 2024 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Résultat de fonctionnement 2023	0,00	616,85
Section de fonctionnement	2 616,85	2 000,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 616,85	2 616,85
Résultat d'investissement 2023	0,00	0,00
Section d'investissement	0,00	0,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	2 616,85	2 616,85

Les crédits sont proposés au vote par chapitre pour la section de fonctionnement détaillé de la manière suivante :

Accusé de réception en préfecture
041-214100657-20240404-2024-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

		PROPOSITION BP 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 900,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais	500,00
Chapitre 65	Autres de charge de gestion courante	216,85
TOTAL		2 616,85

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

		PROPOSITION BP 2024
Chapitre 70	Produits des services et des domaines	2 000,00
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement 2018	616,85
TOTAL		2 616,85

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu, l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4;

Vu le règlement budgétaire et financier de la commune de Courmemin approuvé par délibération du Conseil municipal du 24 février 2023 ;

Vu la note de « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » également jointe au projet de délibération, afin de permettre aux citoyens de saisir les principaux enjeux de ce budget primitif (en application des dispositions de l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;

VOTE le budget primitif 2024 comme présenté ci-dessus,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le publié ou notifié le

Informé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ou publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par internet <http://www.telerecours.fr>



Accusé de réception en préfecture
041-214100587-20240404-23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2024
Date de réception préfecture : 17/04/2024